



Extrait du Site officiel de la ville de Vallauris Golfe-Juan

<http://www.vallauris-golfe-juan.fr/Le-contrat-de-baie.html>

Le contrat de baie

- fr - Cadre de vie - L'eau -

Date de mise en ligne : mardi 19 mai 2009

Site officiel de la ville de Vallauris Golfe-Juan

Depuis 2003, la commune de Vallauris participe à une démarche de gestion intégrée du littoral, en collaboration avec douze communes de la zone littorale et du bassin versant (Théoule sur mer, Mandelieu La Napoule, Cannes, Antibes, Vallauris, Le Cannet, Mougins, Mouans Sartoux, La Roquette sur Siagne, Pégomas, Auribeau sur Siagne et Grasse) : le Contrat de Baie des Golfes de Lérins.

L'ensemble de ces communes, l'Etat, l'Agence de l'Eau, la Région et le Département s'est associé pour atteindre les objectifs de qualité des milieux naturels.

Les trois enjeux du contrat

- La restauration et la préservation de la qualité des milieux
- La valorisation socio-économique du littoral marin
- La communication et la valorisation de l'information

Les objectifs

- Disposer d'une mer de qualité et préserver la richesse naturelle du milieu marin
- Préserver les milieux naturels et humains sans freiner le développement économique

Un diagnostic de la situation environnementale du littoral et de son bassin versant a été établi en 2003. Celui-ci a été réactualisé en 2007.

Un programme d'actions répondant aux enjeux, et s'articulant autour de six thématiques principales a été édifié.

Les 6 thématiques du programme d'action

- Assainissement des eaux usées et eaux pluviales
- Apports fluviaux
- Pollutions maritimes
- Préservation et mise en valeur des milieux
- Organisation des activités
- Informations et sensibilisation

Un Syndicat va être créé, il sera l'organe de mise en oeuvre des décisions prises par le Comité de Baie, qui reste l'acteur fondamental de ce contrat de baie des Golfes de Lérins.

La signature du contrat de baie est prévue pour 2009. Après cette signature découlera la mise en oeuvre du programme d'actions.